



Groupe des élu-e-s  
Europe Ecologie les Verts  
Conseil Régional Nord Pas de Calais

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **INSTANCE RÉGIONALE DE DÉBAT PUBLIC : LES ÉCOLOGISTES TIENNENT LEUR PROMESSE**

**Dans notre programme lors des élections régionales de mars 2010, nous nous sommes engagés à mettre en place une instance régionale de débat public. Ce sera une promesse tenue à partir de la commission permanente du 26 mars.**

Cette instance pourra être saisie par la Région, une Collectivité territoriale, une Association. Elle permettra d'organiser des débats sur les sujets majeurs de notre région : aménagement, équipement financés ou pas par le Conseil régional, sujets sociétaux, environnementaux, économiques.

L'exemple du débat organisé par la commission nationale de débat public à propos du projet Calais 2015 montre bien l'intérêt de la méthode : 70 contributions à l'enquête publique, des réunions publiques, des échanges entre experts, citoyens, élus et usagers, la construction de points de vue plus collectifs, plus étayés.

Le débat public, quand il dispose de règles du jeu claires, de moyens d'animation et de communication crée un espace d'échange organisé où naissent de nouvelles idées, des compromis. Il fait apparaître les convergences et les divergences. C'est un processus démocratique constructif pour éclairer les décideurs qui conservent leurs prérogatives.

Ces échanges et débats intéressent généralement les médias car ils permettent une expression autre que l'expression « officielle » ou « experte ». C'est donc l'occasion de déployer la communication sur des sujets parfois complexes vers les citoyens et de permettre une information plurielle sur les grands projets.

Cette instance régionale de débat public aura également une mission d'appui méthodologique aux collectivités locales pour la mise en place de débats à leur échelle.

Il sera donc plus simple, à tous niveaux, d'organiser l'information et le débat sur les projets.

Ce sujet s'inscrit dans la [politique régionale de démocratie participative](#) menée par Myriam Cau, vice Présidente chargée du Développement Durable, de la démocratie participative et de l'évaluation.

**Chaque citoyen, chaque organisation est concernée : pour donner son avis, participer aux débats, les enrichir, construire des points de vue, produire des cahiers d'acteurs et ainsi éclairer de façon utile les décisions.**

#### **⇒ CONTACT :**

**Thierry Denys,**

Communication du Groupe d'élus régionaux « Europe Ecologie – les Verts »

thierry-denys@orange.fr - tél. 06 66 16 92 51

